



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école Sainte-Élisabeth**

N° de la résolution ou
annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement tenu le 8 février 2023

ÉTAIENT PRÉSENTS

Isabelle Blanchard, Étienne Pariseau, Jessica Chrétien, Marie Eve Bigras, Marie-Claude Dumont, Véronique Migneault, Caroline Huneault, Amélie Gagnon-Tessier, Alison Delaney, Mélanie Cyr-Séguin, Virginie Ménard, Camille Dallaire, Stéphanie Cloutier (remplace Tina Harvey) et Nicole Truchon

ÉTAIENT ABSENTS

N/A

CÉ #22-23-012

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président constate qu'il y a quorum et déclare, à 18 h 35, la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Modification : le point 7 est annulé

Proposée par Virginie et appuyé par Amélie.

Adoptée à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 DÉCEMBRE 2022

Proposé par Amélie et appuyé par Caroline.

Adoptée à l'unanimité.

4. DROIT DE PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a pas de public présent à cette rencontre.

5. PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE ORTHOPÉDAGOGUE

Mme Nicole Truchon est la nouvelle orthopédagogue (remplace Stéphanie Guay depuis le 9 janvier 2023).

6. PRÉSENTATION DE CAMILLE DALLAIRE (PROJET DE LA COUR D'ÉCOLE)

L'école a obtenu deux subventions en juin 2022 :

- La première : subvention pour infrastructure/excavation
- La deuxième : embellissement de la cour d'école

CÉ #22-23-013



CÉ #22-23-014

Pour ce qui de la subvention des infrastructures :

- Quatre balançoires ont été commandées
- Un appel d'offres pour l'excavation est en cours. Nous devons obtenir trois soumissions. Nous estimons les coûts à plus ou moins 20 000 dollars. Les travaux se feront cet été. Tout sera arraché, la structure/bordure du terrain en bois sera refaite en pruche et l'excavation de la pente sera transformée en paliers de pruche.
- Dans les prochaines semaines, nous allons commander deux trajets d'équilibre (Eskair) qui seront installés cet été près de la structure de la glissade.
- Il y aura un nouveau carré de sable dans le fond de la cour (coin des autobus).
- Possibilité d'achat d'un tipi en bois (Eskair) qui serait installé à l'endroit où se situait l'ancien carré de sable.
- Le montant de la subvention peut être dépensé jusqu'en 2025.

Pour la subvention d'embellissement de la cour d'école, des roches (à titre de bancs) ont été installées près des gros pins pour faire une classe verte extérieure. S'il reste de l'argent, nous ferons l'achat de bacs à fleurs pour la cour d'école et refaire la plate-bande devant l'école.

Information sur la demande de subventions 2023, qui a été envoyée en décembre.

- Si la subvention est acceptée, le montant demandé sera pour l'achat d'une structure de jeux.

Explication plus approfondie de la lettre qui sera envoyée à la municipalité pour avoir leur soutien financier pour certains achats pour la cour d'école dont le lignage, achat de ballons poires, achat d'un bac poubelles/recyclage/compost et réinstallation/ancrage des buts de soccer.

Camille a lu aux membres du CÉ, la lettre qui sera envoyée au maire. Étienne suggère d'ajouter la date et le numéro du procès-verbal sur la lettre. Amélie suggère de mentionner dans la lettre que l'école a déjà entrepris beaucoup de démarches (levées de fonds, etc.) pour amasser des fonds. Mélanie demande si nous devrions attendre à septembre prochain avant d'envoyer la lettre à la municipalité, comme le budget pour cette année a peut-être déjà été alloué. On s'entend sur le fait que la lettre sera envoyée dans les prochains jours et que si la réponse de la municipalité n'est pas positive, nous tenterons à nouveau en septembre prochain.

Pour les lignes au sol, Camille a demandé une soumission à Proligne et pour les possibles jeux extérieurs, l'entreprise Jambette. Étienne demande de discuter avec Camille au sujet des lignes puisqu'il aurait peut-être d'autres alternatives moins dispendieuses. Mme Blanchard dit qu'elle vérifiera qui a fait les lignes dans les autres écoles du quartier.

Le don reçu de Vaillant Excavation n'a pas été accepté par la CS Draveurs.

Amélie demande à qui reviendra la responsabilité de vider le futur bac de poubelles/recyclage/compost. Est-ce que cette tâche tombe sous la responsabilité du concierge de l'école? Camille propose de donner cette responsabilité à des élèves, les membres du CÉ sont d'accord.

7. REDDITION DE COMPTE PROJET ÉDUCATIF

Le point a été annulé lors de l'adoption de l'ordre du jour.



8. TARIFS POUR LA SEMAINE DE RELÂCHE SDG + JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

Marie Ève nous parle des nouveaux frais de garde ainsi que les frais d'activité. Les frais de garde lors d'une journée pédagogique non subventionnée seront de 19.35\$ + les frais d'activité. S'il y a absence, les frais d'activité ne seront pas remboursés.

Comme il n'y aura de service de garde pour la semaine de relâche, nous n'allons pas dans les détails concernant les tarifs.

Proposée par Virginie et appuyé par Amélie

Adoptée à l'unanimité.

9. POLITIQUE ALLERGIES

La politique doit être clarifiée, car la mise à jour de celle-ci n'a pas été faite depuis 2016. Virginie parlera de ce point lors de la prochaine rencontre du comité de parents prévue à la fin février 2023.

Les règles de vie de l'école devront être ajustées, car la politique n'est pas clairement indiquée. Cependant, dans la politique du SDG, c'est clairement identifié, pas de noix, pas d'arachides. Alison propose de faire un rappel aux parents concernant la politique d'allergies. L'école Saint-Élisabeth est une école sans noix et sans arachides.

10. PLAN DE LUTTE

Caroline nous informe que la révision du plan de lutte est terminée et maintenant améliorée. On y retrouve la définition de la colère, l'indiscipline. On fait maintenant la distinction entre l'intimidation, conflit, colère.

Caroline mentionne qu'il y a eu ajout de ballons de soccer pour la cour d'école, ballons poires, carpettes, pelles et que bientôt il sera possible de jouer au mini hockey avec des lunettes de sécurité. Ces ajouts permettent aux enfants de s'amuser et d'éviter les mauvais comportements.

Les billets de communication avec les parents ont été refaits. Beaucoup plus simple d'utilisation, cases à cocher.

Les fiches pour cas d'indiscipline majeurs ont aussi été refaites malgré qu'elles soient très rarement distribuées. Les conséquences attribuées dans des cas majeurs d'indiscipline, se font pendant les heures de dîner et non pendant les heures de classe.

Policier éducateur, Martin Fauvelle viendra une fois de plus à l'école rencontrer les élèves de 5^e année, et parler d'intimidation, de la cyberintimidation et de la loi sur les jeunes contrevenants (12 ans). Étienne suggère que le policier éducateur rende également visite aux élèves de 6^e année afin de leur faire un rappel sur les sujets soulevés lorsqu'ils ont eu la visite de M. Fauvelle en 5^e année.

Alain Pelletier, conférencier sur l'intimidation, propose un atelier le 4 avril prochain pour les 4^e, 5^e et 6^e année, intitulé Le prix du silence (www.alainpelletier.ca).

Caroline et Mme Blanchard expliquent que les enseignants ont maintenant accès à la plateforme de vidéos intitulée Moozoom pour aider les élèves à affronter des défis du quotidien en adoptant de bonnes stratégies. Plateforme interactive pour le développement socioémotionnel avec l'aide de vidéos basées sur des enjeux réels. Les élèves pourront choisir la meilleure façon d'affronter la situation. Les enfants auront leur propre code éventuellement.



Virginie se questionne sur la fréquence des consultations auprès des enfants qui est présentement une fois par année. Elle juge que les enfants devraient être sondés plus d'une fois par année. Mme Blanchard est d'accord avec cette approche.

Proposition du plan de lutte : Virginie et adopté avec la possibilité de sonder les élèves deux fois par année : Amélie

Mme Blanchard a reçu une offre de la part de l'Université Laval pour un sondage avec rétroaction. Les membres du CÉ trouvaient l'idée intéressante. La direction songe à aller de l'avant avec l'offre.

11. HORAIRE ÉVALUATIONS FIN D'ANNÉE 4^E ET 6^E ANNÉE

Entre le 30 mai et le 2 juin auront lieu les évaluations de fin d'année de la CS Draveurs pour les élèves de 4^e et 6^e année en mathématique et en français.

12. LEVÉE DE FONDS ROCHEF

Encore cette année, l'OPP fera une levée de fonds avec l'entreprise locale Rochef. Les sous amassés serviront à financer les activités de fin d'années pour toutes les classes.

Un courriel sera envoyé aux parents dès demain (9 février) pour les aviser de la levée de fonds. L'OPP testera pour la toute première fois la plateforme pour les commandes et les paiements en ligne. Dans le courriel qui sera envoyé aux parents, la marche à suivre sera expliqué pour le paiement en ligne.

Les parents auront jusqu'au lundi suivant le retour de la semaine de relâche pour soumettre leurs commandes. L'OPP s'assurera que des rappels soient envoyés aux parents, par l'école et sur la page Facebook.

13. ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

SDG - deux sorties glissade au Domaine de l'Ange-Gardien. Approbation du CÉ obtenue par courriel (courriel envoyé le 19 janvier 2023) – 7 réponses positives

Activité (sortie 4 ans) – Approbation du CÉ obtenue par courriel (courriel envoyé le 10 janvier 2023) – Approuvée par Marie-Claude Dumont et appuyée par Alison Delaney + 5 réponses positives

Jessica nous parle d'activités organisées par la vie étudiante pendant la semaine de la persévérance scolaire (6 au 10 février) ainsi que la semaine du 13 février. Une activité sous le thème de l'été est prévue le 10 février. Les enfants sont invités à s'habiller selon le thème. Une activité "pound" est aussi prévue pour les élèves (frais assumés par l'école). Les parents ont reçu un courriel les invitant à écrire un petit mot à leur(s) enfant(s) qui sera lu en classe à la Saint-Valentin pour souligner la semaine de la persévérance scolaire. Les enfants sont également invités à s'habiller en rouge, blanc et/ou rose pour la journée de la Saint-Valentin.

Le 16 février est la journée Persé-Vert et les enfants sont invités à s'habiller en vert.

Véronique nous informe que l'activité de fin d'année prévue pour le 2^e cycle est Arbraska/Caverne Laflèche.

Proposée par Alison et appuyé par Caroline



14. INFORMATIONS

14.1 MOT DU PRÉSIDENT

M. Pariseau nous souhaite une bonne année puisqu'il n'a pas eu de CÉ en janvier. Souhaite la bienvenue à Mme Truchon et à Stéphanie qui remplacera désormais Tina Harvey sur le CÉ.

14.2 MOT DE LA DIRECTION

Puisque c'est la semaine du personnel enseignant, Mme Blanchard les remercie pour leur travail, leur professionnalisme, leur bienveillance. Elle est fière d'avoir une aussi belle équipe et d'être si bien entourée.

Un projet de zoothérapie verra le jour à l'école sous peu pour un groupe d'élèves présélectionné (6 élèves). Une étudiante à l'université, TES de formation, viendra faire un stage avec un golden retriever, une heure par semaine pendant 10 semaines.

14.3 MOT DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DES PARENTS

Rencontre brève, principalement sur la formation sur les budgets dans les écoles. Virginie partagera un document avec Mme Blanchard sur ce qui a été discuté lors de cette rencontre.

Il a aussi été question du transport scolaire, qui semble être un enjeu à travers la CS Draveurs. Plusieurs plaintes ont été reçues de parents à cet effet.

Virginie parle aussi du PEVR (Plan d'engagement vers la réussite) et suggère qu'un groupe soit créé à l'école pour avoir des rencontres pour parler et planifier le plan.

14.4 MOT DU MEMBRE DE L'OPP

Alison réitère ce qui a été mentionné plus tôt dans la rencontre concernant la levée de fonds avec l'entreprise Rochef. La distribution des chocolats se fera la semaine avant Pâques.

Les dîners pizza vont bon train. Nous avons par contre beaucoup de difficulté à avoir des bénévoles.

L'OPP se réunira pour planifier l'activité de fin d'année pour toute l'école. Mme Blanchard propose que la vie étudiante s'implique.

14.5 MOT DES ENSEIGNANTS

Jessica remercie Mme Blanchard pour toutes les belles attentions reçues pour la semaine du personnel enseignant.

Véronique nous informe que le club de ski achève et comme il n'y a pas de chalet pour accueillir les gens sur place, ça complique un peu l'activité cette année, ainsi que le transport des enfants. Ça sera différent l'an prochain, car le chalet devrait être construit cet été.

14.6 MOT DU REPRÉSENTANT DU PERSONNEL PROFESSIONNEL

Mme Truchon se présente de façon plus officielle en nous parlant de son expérience antérieure. Elle dit avoir pris sa retraite en octobre dernier, mais qu'elle



était bien heureuse de recevoir l'offre de travailler à l'école Ste-Élisabeth, car elle s'ennuyait déjà de son métier.

14.7 MOT DE LA REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE

La journée pédagogique au Domaine de L'Ange-Gardien s'est très bien déroulée. Ce fut une belle réussite et les enfants ont beaucoup aimé. Un merci spécial à Virginie qui s'est portée volontaire pour être parent bénévole lors de l'activité.

14.8 MOT DU REPRÉSENTANT DU PERSONNEL DE SOUTIEN

Rien à signaler de plus que ce qui a été mentionné au point 10.

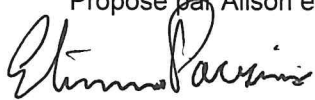
15. QUESTIONS DIVERSES

Il n'y a pas de questions diverses.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Étienne a sondé les membres du CÉ après le point 10, afin de pousser la levée de l'assemblée de 15 minutes, car tous les points n'avaient été couverts. Adoptée à l'unanimité à 20h15.

Il est proposé à 20 h 22 que la séance soit levée.
Proposé par Alison et appuyé par Caroline.


Étienne Pariseau
Président


Isabelle Blanchard
Directrice